

Malgré l'absence de statistiques, les études tentent de cerner l'ampleur du problème : des millions de victimes en Europe

Autor(en): **Nicole, Anne-Marie**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Curaviva : revue spécialisée**

Band (Jahr): **5 (2013)**

Heft 3: **Maltraitance : vers une culture institutionnelle de la bientraitance?**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-813703>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Malgré l'absence de statistiques, les études tentent de cerner l'ampleur du problème

Des millions de victimes en Europe

Deux récentes études, l'une en Suisse romande, l'autre en Europe, avancent quelques estimations, à défaut de données chiffrées, et proposent des actions et des recommandations pour améliorer la prévention.

Anne-Marie Nicole

Qu'entend-t-on par «maltraitance»? Que font les institutions face à des situations de maltraitance envers des personnes âgées? Comment optimiser les mesures de prévention? Ces questions, et bien d'autres encore, ont été abordées dans le cadre d'une récente étude conduite sur les représentations de la maltraitance envers les personnes âgées et la gestion de la problématique chez des responsables d'institutions*. Mandatée par l'association Alter Ego et soutenue par la Fondation Leenaards, la recherche a été réalisée par la Haute Ecole de Santé La Source, sous la direction de la professeure Delphine Roulet Schwab. Elle visait, d'une part à faire un état des lieux en Suisse romande, d'autre part à formuler des recommandations pour améliorer la prévention. Il ressort de l'étude que plus de 75% des responsables d'institutions (EMS, soins à domicile, foyers de jour et services hospitaliers) ont déjà été confrontés à une situation de maltraitance envers une personne âgée, et 54% à une situation impliquant du personnel de leur institution. Ils sont également plus de la moitié à affirmer que des actions de prévention ont été menées dans leur institution.

Une analyse transversale des remarques formulées par les participants relève les difficultés rencontrées par les responsables pour identifier et gérer les situations de maltraitance: loi du silence, différences de représentations, manque de preuves, méconnaissance du cadre légal, volonté de l'institution de régler seule le problème, décalage entre les cas rapportés par les médias et la réalité du terrain... Beaucoup d'institutions ne semblent pas pour autant démunies de ressources: elles communiquent, analysent les situations en équipe, favorisent le soutien mutuel, impliquent les responsables dans l'encadrement des collaborateurs, veillent à la qualité des conditions de travail et valorisent les employés.

Enfin, l'équipe de recherche a mis en évidence des pistes d'optimisation de la prévention, suggérées par les participants à l'étude. Il s'agirait ainsi, notamment, de clarifier le concept trop flou de «négligence», de favoriser la distinction entre l'application des mesures de contraintes et la mal-

traitance, de porter à la connaissance de l'ensemble du personnel le cadre légal et les conditions de levée du secret professionnel. Parmi les pistes opérationnelles, certains proposent d'identifier et d'analyser les situations de maltraitance ou à risque en impliquant l'ensemble des collaborateurs de l'institution, et de mettre en place des mesures et des procédures institutionnelles.

4 millions de victimes en Europe

«La maltraitance des aînés est un phénomène très répandu dans la Région européenne», affirme pour sa part le Bureau régional de l'OMS pour l'Europe dans un rapport de 2011 sur la prévention de la maltraitance envers les aînés**. Il regrette lui aussi l'absence de données chiffrées fiables et s'inquiète de l'aggravation possible du phénomène en raison du vieillissement de la population et de l'augmentation du nombre de personnes exposées à un risque. Selon les estimations, chaque année, quelque 40 millions de personnes âgées seraient victimes de maltraitance, tous genres confondus. Pour la Suisse, Alter Ego a estimé à 300 000 le nombre de personnes âgées victimes d'une forme ou d'une autre de maltraitance, soit environ 20% de la population de plus de 65 ans.

Le rapport de l'OMS passe en revue les facteurs de risques biologiques, sociaux, culturels, économiques et environnementaux qui font que l'on est victime ou auteur de maltraitance, ainsi que les facteurs qui contribuent à la prévenir. Il propose une liste de mesures et recommandations en matière de prévention de la maltraitance à

l'intention des Etats membres, agences internationales, organisations, chercheurs, praticiens et autres défenseurs des intérêts des personnes âgées.

Les auteurs de la recherche constatent que les mesures de la prévalence de la maltraitance des personnes âgées varient selon la culture et le pays. Une standardisation des définitions, des outils et des méthodes s'avère dès lors nécessaire si l'on veut comparer les résultats des différentes recherches et mieux comprendre l'importance du problème au niveau international. Le Bureau de l'OMS semble confiant: «Les bases factuelles doivent encore être étoffées, mais les études montrent que le public et les décideurs se sentent déjà concernés par ce problème.» ●

«Les études montrent que le public et les décideurs commencent à se sentir concernés par le problème.»

* «Maltraitance des personnes âgées. Représentations et gestion de la problématique dans les institutions» www.ecolelasource.ch

** «Rapport européen sur la prévention de la maltraitance envers les aînés» (en anglais), www.who.int